



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA LOZERE

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

Service biodiversité, eau, forêt

affaire suivie par :

Yves MAURIN

yves.maurin@lozere.gouv.fr

Objet : Projet d'arrêté portant classement des cours d'eau ou parties de cours d'eau au titre de l'article L.432-3 du code de l'environnement dans le département de la Lozère.

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

La participation du public relative au projet d'arrêté préfectoral visé en objet a été organisée par voie électronique sur le site internet des services de l'état en Lozère.

La mise en ligne a eu lieu le 24 avril 2014, et la période de participation s'est achevée le 15 mai 2014, le délai de 21 jours étant écoulé.

Aucune observation n'a été recueillie par voie électronique à l'adresse : ddt-bief@lozere.gouv.fr, pendant toute la durée de la consultation.

Fait à Mende le 3 juin 2014

pour le directeur et par délégation,
le chef du service biodiversité eau forêt,

signé

Laurent SCHEYER

Horaires d'ouverture : 9h00-11h30 / 14h00-16h00

Tél. : 04 66 49 41 00 – fax : 04 66 49 41 66

BP 132 - 4 avenue de la gare

48005 Mende cedex